



centre  
interprofessionnel  
de formation  
des commerces  
de l'alimentation



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :

- Les actions de formation
- Les actions de formation par apprentissage au sens de l'article L.6211-2.

# CHARGÉ(E) DE GESTION COMMERCIALE

## Spécialité Service Commercial



**Bachelor**  
(troisième année)

L'ALTERNANCE C'EST GAGNANT !



[www.cifca.fr](http://www.cifca.fr)

# Une formation diplômante



## LES OBJECTIFS

La formation en alternance préparant au Bachelor Chargé(e) de Gestion Commerciale - spécialité service commercial, a pour objectif de développer chez l'apprenant une vision globale de la gestion de tout ou partie d'une société et de :

- Conduire une politique commerciale
- Piloter un projet commercial
- Superviser une équipe et gérer un budget commercial
- Gérer un service commercial



## LA FORMATION

### Un diplôme reconnu :

- Reconnu par l'Etat, inscrit au RNCP
- Réf RNCP : Titre certifié de niveau 6, codes NSF 312m et 313, enregistré au RNCP le 02/03/2020 (fiche RNCP34465)

**délivré par Formatives.**

<https://www.formatives.fr>

**Durée de la formation :** 1 an soit 470 heures

**Rythme de l'alternance :** en moyenne, 1 semaine en centre de formation / 3 semaines en entreprise. Au total 12 semaines en centre de formation sur l'année

### Admission :

- Bac + 2 validé
- Dossier de candidature
- Entretien et tests

### Métiers visés :

- Gestionnaire d'établissement
- Responsable de petite ou moyenne structure
- Chargé(e) de gestion commerciale / de commercialisation
- Responsable de clientèle / des ventes / commercial
- Chargé(e) d'affaires / de mission
- Chef(fe) de projet commercial



# Une formation diplômante



## PROGRAMME DE FORMATION

### **UE 1 : Gestion d'entreprise (70 heures)**

- Gestion
- Gestion logistique
- Contrôle de gestion commerciale
- Droit des contrats
- Management de l'information et des connaissances Business Intelligence
- Réglementations, responsabilités et risques professionnels
- 

### **UE 2 : Marketing (60 heures)**

- Veille stratégique, études de marchés
- Marketing digital, e-réputation
- marketing stratégique
- Analyse comportementale du consommateur
- Marketing et innovations
- Marketing opérationnel
- Marketing événementiel

### **UE 3 Management et ressources humaines (60 heures)**

- Fondamentaux de la GRH
- Management interculturel

### **UE 4 : Outils et supports (60 heures)**

- Méthodologie de la gestion de projet
- Référencement
- Brand content
- Informatique de gestion : PGI, CRM, gestion de bases de données
- Analyse de données
- RGPD, Processus Qualité et responsabilité sociale de l'employeur

### **UE 5 : techniques et stratégies commerciales (80 heures)**

- Stratégie commerciale
- Actions promotionnelles et publicitaires
- Techniques commerciales, Commerce à l'international
- Commercial et sponsoring

### **UE 6 : Parcours service commercial (80 heures)**

- Management d'un service commercial
- Gestion commerciale
- Budget d'un service
- e-commerce
- Négociation commerciale
- Anglais professionnel

### **UE 7 : Valorisation des compétences professionnelles (65 heures)**

- Projet
- Atelier insertion professionnelle
- Séminaires culture métier
- Rédaction du Rapport d'activités, du dossier Projet et du Livret d'employabilité
- Training grand oral



# Rémunération apprenti et aides

## REMUNERATION D'UN SALAIRE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN % DU SMIC ET SUR LA BASE DU SMIC AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 (1 603, 12 €)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
De 16 à 17 ans	27 % (432, 84 €)	39 % (625, 22 €)	55 % (881, 72 €)
De 18 à 20 ans	43% (689, 34 €)	51 % (817, 59 €)	67 % (1 074, 09 €)
De 21 à 25 ans	53 % (849, 65 €)	61 % (977, 90 €)	78 % (1 250, 43 €)
De 26 à 29 ans	100 % (1 603, 12 €)	100 % (1 603, 12 €)	100 % (1 603, 12 €)

### AIDE UNIQUE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

(A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la fin du Plan de Relance de l'Etat)

(Pour les formations CAP et BAC uniquement)

Pour les entreprises de moins de 250 salariés.	1 <sup>ère</sup> année	4 125 €
	2 <sup>ème</sup> année	2 000 €
	3 <sup>ème</sup> année	1 200 €

### POUR TOUTES LES ENTREPRISES

Exonération de la quasi-totalité des charges patronales et salariales  
Les apprentis ne rentrent pas dans l'effectif de l'entreprise



## Nous rencontrer



**14, rue des Fillettes**  
**75018 Paris**



**Métro ligne 12**  
(Marx Dormoy)



**RER E**  
(Rosa Parks)



**BUS 60 & 35**  
(Place Hébert)



Notre établissement accueille tout public en situation de handicap

## Nous contacter



**01 55 26 39 70**



**contact@cifca.fr**



**www.cifca.fr**

